tout ce qui s'était passé depuis son départ, la maladie de Denise écrasée par le sacrifice de son amour, son mariage, la mort, trois ans plus tard, de Gratien, enfin la misère, qui, par suite des maladies et de la dureté des temps, allait entrer aux huttes au moment même où il était arrivé. Claude voulut connaître les circonstances de la mort de son frère, et sa mère lui apprit qu'un jour un enfant du pays, revenant de l'armée, était passé par Toulon; que là il avait appris que lui, Claude, était si maigre, si affaibli, que certainement il ne passerait pas l'hiver. Ces propos furent racontés à Gratien, qui aussitôt, se frappant l'imagination, se mit à dire : « J'ai tué mon frère! — Depuis lors, ajouta la mère, ton frère ne voulut plus que ni sa femme ni ses enfants restassent avec lui. La nuit, il allait coucher avec les moutons; le jour, il ne voulait entendre aucune parole de consolation, pas même de moi, à qui il répétait sans cesse : « C'est vous qui l'avez » sacrifié; pour moi, je suis un Caïn. » C'est ainsi qu'il mourut six mois après avoir appris la nouvelle de ton état désespéré. »

Cette fois enfin, Claude crut avoir retrouvé le bonheur. Denise l'aimait comme jadis. On fit donc aux huttes les apprêts d'une seconde noce, qu'on fixa au mardi de la Saint-Jean d'été. Les invitations furent faites en conséquence. Quelques jours auparavant, Claude eut l'idée, en guise de feu d'artifice, de charger une forte mine dans la carrière où nous l'avons déjà vu travaillant. Il prit toutes ses dispositions pour que, le jour même du mariage, comme la noce se réjouirait avec lui, la mine éclatât sans que personne pût se douter de ce qui se passait. La veille, il descendit à Saint-Point pour quelques emplètes; le soir, un peu tard, il remontait aux huttes. En approchant de sa carrière, il entendit un petit bruit. C'était Denise et ses deux enfants qui étaient au-dessus et venaient à sa rencontre. Au même moment, et d'un autre côté, accouraient bruyants, avec des torches allumées, les jeunes gens invités à la noce. Leur intention était de passer la nuit aux huttes et d'y fêter la Saint-Jean. Tout à coup, l'idée leur vint de faire un feu de joie, et juste ils l'allumèrent à l'endroit où Claude avait disposé la mèche qui devait faire sauter la mine le lendemain. « Comme je regardais terrifié, acheva Claude, et ces torches et ma fiancée, qui était en haut de la carrière, un coup de tonnerre souterrain éclata sous ses pieds et je vis Denise lancée avec ses deux enfants, qu'elle avait encore suspendus à son cou, à la hauteur de la tête de sapin que voilà et retomber au-dessus d'un nuage de fumée, comme une sainte descendant du ciel, s'engloutir avec eux dans la voûte qui venait de s'entr'ouvrir et de se refermer avec le bruit de l'écroulement d'un monde sur elle... Grand Dieu! que ne se referma-t-elle du même coup sur moi!...Ma mère ne survécut pas d'un jour à ce malheur... Leurs tombes sont là; voilà aussi mon lit de noces à côté de Denise... un vide entre deux tombeaux. Je ne souffre plus, monsieur, j'aime et j'espère... »

Tel fut le récit que fit le tailleur de pierre à Lamartine. Un peu plus tard, le poëte s'enquit de lui, et il apprit qu'il était mort.

* **TAILLIAR** (Eugène-François-Joseph), jurisconsulte et magistrat français. — Depuis 1863, époque où il a été mis à la retraite et nommé président de chambre honoraire à la cour de Douai, M. Tailliar a publié un certain nombre d'ouvrages, notamment : *Origine des communes du nord de la France* (1863, in-8°); *Fêtes religieuses à Douai au* XVIIe *siècle* (1865, in-8°); les *Lois de Dieu dans l'histoire* ou *Essai sur les lois providentielles* (1867, in-8°); *Essai sur les origines et les développements du christianisme dans les Gaules* (1868, in-8°); la *Féodalité en Picardie, fragment d'un cartulaire de Philippe-Auguste* (1869, in-8°) : *Etudes sur les institutions dans leurs rapports avec les monuments* (1869, in-8°); *Apostolat de saint Denis dans les Gaules* (1869, in-8°); *Fragment d'une étude sur les Gaulois au temps de Jules César* (1871, in-8°); *Défense du territoire de la Gaule au* Ve *siècle* (1875, in-8°); *Chroniques de Douai* (1875-1877, 3 vol. in-8°), etc.

TAILLOLE s. f. (ta-llo-le; *ll* mll.). En Provence, Ceinture de laine avec laquelle les hommes se serrent, pour retenir le pantalon.

* **TAIN**, ville de France (Drôme), ch.-l. de cant., arrond. et à 20 kilom. N. de Valence, sur la rive gauche du Rhône; pop. aggl., 2,140 hab. — pop. tot., 2,860 hab.

* **TAINTRUX**, village de France (Vosges), cant., arrond. et à 13 kilom. de Saint-Dié; pop. aggl., 180 hab. — pop. tot., 2,062 hab.

TAÏ-THSING, nom de la dynastie chinoise actuellement régnante, et qui a succédé à celle des Ming en 1616. Taï-tsou fut le premier empereur de cette dynastie. V. CHINE, au tome IV du *Grand Dictionnaire*.

TAKAMAKA s. m. (ta-ka-ma-ka). Bot. Arbre des colonies, de la famille des guttifères.

TAKIMÉTRIE s. f. V. TACHYMÉTRIE, dans ce *Supplément*.

TALANDIER (Pierre-Théodore-Alfred), homme politique français, né à Limoges en 1822. Il étudia le droit à Poitiers, où il fut reçu licencié, puis il alla exercer la profession d'avocat à Limoges. Ses opinions républicaines lui valurent d'être nommé, en mars 1848, avocat général à Limoges. Destitué au mois de mai, il reprit sa place au barreau, devint un des membres les plus ardents du parti démocratique, protesta avec énergie contre le coup d'Etat du 2 décembre 1851 et fut alors proscrit. S'étant retiré en Angleterre, il y donna des leçons de français et fut attaché comme professeur à l'Ecole d'état-major. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Talandier accourut en France. Au mois de novembre 1870, M. Gambetta le nomma sous-préfet de Rochechouart. S'étant démis de ces fonctions en février 1871, il entra comme rédacteur en chef à la *Défense nationale* de Limoges et obtint, sans être élu, 16,763 voix aux élections pour l'Assemblée nationale, dans la Haute-Vienne. Pendant la Commune, il assista à un congrès de journalistes républicains qui se réunit à Moulins et blâma la conduite du gouvernement. Traduit devant un conseil de guerre, il fut acquitté, mais la *Défense nationale* fut supprimée en vertu de la loi sur l'état de siége. M. Talandier se rendit alors à Paris, prit part à un concours pour les langues vivantes, obtint un brevet d'aptitude et fut chargé de l'enseignement de l'anglais au lycée Henri IV. Lors des élections municipales de Paris le 29 novembre 1874, il se porta candidat dans le quartier Saint-Victor (Ve arrondissement), fit une profession de foi radicale et fut élu. Le jour même, il était révoqué de ses fonctions de professeur. M. Talandier donna alors des leçons privées. Il prit une part active aux délibérations du conseil municipal, où il siégea avec les membres les plus avancés, fit diverses propositions utiles et prononça des discours dans diverses réunions privées. Lors des élections du 20 février 1876 pour la Chambre des députés, il posa sa candidature dans la 2e circonscription de Sceaux (Seine). Dans sa profession de foi, il se déclara partisan de l'amnistie pleine et entière, de la liberté absolue, de l'instruction laïque, gratuite et obligatoire, de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, de la suppression du budget des cultes, etc. Au premier tour de scrutin, il obtint 6,136 voix et fut élu député au scrutin de ballottage du 5 mars par 6,604 voix contre M. Béclard, républicain modéré. A la Chambre, il vota avec l'extrême gauche, conformément aux promesses qu'il avait faites à ses électeurs. Le 18 mai 1877, il signa la protestation des gauches contre le message du maréchal de Mac-Mahon et, le 19 juin, il fit partie des 363 qui votèrent l'ordre du jour contre le ministère de Broglie-Fourtou. Après la dissolution de la Chambre des députés, M. Talandier se représenta devant les électeurs de Sceaux, qui le réélurent à une très-grande majorité le 14 octobre 1877. Il reprit sa place à l'extrême gauche, avec laquelle il a constamment voté.

TALAUDIÈRE (LA), bourg de France (Loire), cant. de Sorbier, arrond. de Saint-Etienne; 2,676 hab. Mines de houille.

TALBOTYPE s. m. (tal-bo-ti-pe — de *Talbot*, nom de l'inventeur). Sorte de daguerréotype.

TALCAPATITE s. f. (tal-ka-pa-ti-te). Minér. Apatite altérée magnésifère de Chichimsk, près de Slataoust.

TALCOÏDE s. f. (tal-ko-i-de). Minér. Variété de talc riche en silice, de Pressnitz.

TALCOSITE s. f. (tal-ko-zi-te). Minér. Silicate hydraté d'alumine, trouvé au mont Ida, près de Heathcote.

* **TALENCE**, bourg de France (Gironde), cant., arrond. et à 4 kilom. de Bordeaux, sur la Mullerette; pop. aggl., 3,270 hab. — pop. tot., 3,873 hab.

* **TALHOUET** (Auguste - Elisabeth - Joseph BONAMOUR, marquis DE), homme politique. — Le 30 janvier 1876, il se porta candidat au Sénat dans la Sarthe, où il fut soutenu par l'Union conservatrice. Dans sa profession de foi, il se borna à déclarer qu'il était décidé à soutenir le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon dans l'œuvre de préservation sociale qu'il poursuit avec tant de fermeté et d'abnégation. Elu sénateur, le premier sur trois, par 308 voix, le marquis de Talhouet alla siéger à droite et joua dans cette Chambre un rôle aussi insignifiant qu'à l'Assemblée nationale. Il se borna à voter constamment avec la coalition réactionnaire, donna son appui au cabinet de Broglie, chargé, le 17 mai 1877, de recommencer les déplorables errements du gouvernement de combat, vota la dissolution de la Chambre des députés (22 juin), l'ordre du jour Kerdrel (19 novembre) et repassa, après la formation du cabinet parlementaire Dufaure (14 décembre), du côté de l'opposition impuissante et rancunière des vieux partis, condamnés par la grande majorité du pays.

* **TALLARD**, bourg de France (Hautes-Alpes), ch.-l. de cant., arrond. et à 15 kilom. de Gap, près de la rive droite de la Durance; pop. aggl., 818 hab. — pop. tot., 963 hab.

* **TALLEYRAND-PÉRIGORD** (Alexandre-Edmond, duc DE DINO, puis duc DE), prince de Sagan, général français. — Il est mort le 14 mai 1872.

TALLINGITE s. f. (tal-lain-ji-te). Minér. Oxychlorure de cuivre hydraté, d'une couleur bleue, tirant sur le vert.

* **TALLON** (Eugène), avocat et homme politique français. — Il est né à Riom en 1837. Aux élections du 20 février 1876, M. Eugène Tallon se porta candidat à la Chambre des députés dans la 2e circonscription de Riom et fit une profession de foi monarchiste. Il eut pour compétiteurs M. Gustave Rouher, bonapartiste, et M. Honoré Roux, républicain. Ayant échoué avec une infime minorité contre ce dernier, qui fut élu député, il rentra dans la vie privée et ne songea pas à se représenter lors des élections du 14 octobre 1877. Outre quelques brochures, il a publié : *Législation sur le travail des enfants dans les manufactures* (1875, in-8°).

TALLON (Jean-Marie-Alfred), avocat et homme politique français, cousin du précédent, né à Clermont-Ferrand en 1828. Il étudia le droit à Paris, s'y fit recevoir licencié, puis il exerça la profession d'avocat à Riom, à Issoire et, à partir de 1867, à Riom. Républicain depuis 1848, M. Alfred Tallon fit une opposition constante à l'Empire. Il fut en 1869 un des fondateurs de l'*Indépendant du Centre*, journal dans lequel il fit une brillante campagne contre les candidatures officielles, et contre le plébiscite. Aux élections du 8 février 1871 pour l'Assemblée nationale, il obtint 31,253 voix sans être élu. Cette même année, il fonda le *Républicain*, puis l'*Union républicaine*, qui eurent une courte existence, et il collabora ensuite au *Moniteur du Puy-de-Dôme*. Membre du conseil municipal de Clermont depuis 1870, membre du conseil général du Puy-de-Dôme pour le canton de Champeix depuis 1874, il posa sa candidature à la Chambre des députés dans la 2e circonscription de Clermont, « comme un défenseur dévoué et convaincu de la République conservatrice et progressive, comme un partisan des principes de 1789, voulant l'application de toutes leurs conséquences. » Elu député par 10,367 voix contre M. Narjot, bonapartiste, il alla siéger à gauche, fit partie des commissions de la presse, du budget, et vota constamment avec la majorité républicaine. Un des signataires de la protestation des gauches contre le message présidentiel (18 mai 1877), M. Alfred Tallon fit partie des 363 qui votèrent, le 19 juin, l'ordre du jour de défiance contre le ministère de Broglie-Fourtou. Après la dissolution de la Chambre, il se porta de nouveau candidat à la députation de Clermont, et bien que combattu avec acharnement par l'administration, qui lui opposa, comme candidat officiel M. Mége fils, bonapartiste, il fut réélu par 11,203 voix contre 8,525. M. Tallon reprit sa place dans les rangs de la majorité républicaine, avec laquelle il a continué à voter.

* **TALMONT**, bourg de France (Vendée), ch.-l. de cant., arrond. et à 14 kilom. des Sables-d'Olonne, sur le Pairaq; pop aggl., 933 hab. — pop. tot., 1,027 hab.

TALTAÏTE s. f. (tal-ta-i-te). Minér. Tourmaline accompagnée d'oxyde de cuivre de la sierra de Taltaï, au Chili.

* **TAMBERLICK** (Henri), chanteur italien. — Depuis de longues années, le célèbre ténor chante le répertoire italien à Madrid, où il a obtenu des succès éclatants. Toutefois, il s'est fait entendre, à diverses reprises, à Paris et à Londres. Le 27 septembre 1874, à la représentation de retraite de Déjazet, il se fit entendre au Grand-Opéra avec Faure et Belval, dans le trio de *Guillaume Tell*. En 1877, il alla chanter à Londres pendant la saison d'été avec Faure et Christine Nilsson. Au mois de novembre de la même année, il donna plusieurs représentations au Théâtre-Italien de Paris. Il parut notamment dans *Poliuto* et dans *Otello*. Il avait encore cette belle diction, cette méthode parfaite, ce sentiment dramatique qui l'ont rendu célèbre; il lançait encore son fameux *ut* de poitrine; mais on put constater que sa voix avait singulièrement perdu de sa puissance et que, pour lui, l'heure de la retraite était proche.

* **TAMBOUR** s. m. — Support de porcelaine, pour les assiettes de dessert.

— Sorte de futaille.

— Ornith. Sorte de pigeon à pattes emplumées.

— Bot. *Bois tambour*, Arbre de la famille des monimiacées.

TAMBUK s. m. (tan-buk). Bot. Grand arbre d'Abyssinie, de la famille des euphorbiacées.

* **TAMBURINI** (Antonio), chanteur italien. — Il est mort à Nice en novembre 1876.

* **TAMISIER** (François-Laurent-Alphonse), homme politique français. — Le 30 janvier 1876, il posa sa candidature au Sénat dans le Jura et signa avec M. Thurel une profession de foi républicaine. Elu sénateur par 446 voix, il alla siéger dans les rangs de la gauche et appuya la politique des ministères républicains qui se succédèrent jusqu'au 17 mai 1877. Le maréchal de Mac-Mahon ayant appelé alors au pouvoir le ministère de Broglie-Fourtou, chargé de combattre les républicains et d'amener le pays à nommer une majorité de réactionnaires, M. Tamisier passa aussitôt à l'opposition et vota contre la dissolution de la Chambre des députés (22 juin). Au mois de novembre, il se prononça contre l'ordre du jour Kerdrel, et, lorsque tout fut rentré dans l'ordre par la nomination du cabinet parlementaire et républicain, présidé par M. Dufaure (14 décembre), il donna son concours empressé au ministère.

TAMPICINE s. f. (tan-pi-si-ne). Chim. Glucoside résineux, voisin de la convolvuline et de la jalapine, qui existe dans le jalap de Tampico.

TAMPICIQUE adj. (tan-pi-si-ke — rad. *tampicine*). Chim. Se dit d'un acide tiré de la tampicine.

TAMPICOLIQUE adj. (tan-pi-ko-li-ke — rad. *tampicine*). Chim. Se dit d'un acide obtenu en faisant digérer à chaud la tampicine avec un acide étendu.

TANACÉE s. f. (ta-na-sé). Bot. Syn. de TANAISIE.

TANACÉTINE s. f. (ta-na-sé-ti-ne — de *tanaisie*, et de *acétine*). Chim. Substance résineuse, qu'on dit exister dans la tanaisie.

TANARGUE (plateau de la), ramification des Cévennes, au S. du département de l'Ardèche. On y voit des traces d'anciens volcans.

TANDJOUR s. m. (tan-djour). Recueil d'ouvrages composés par de savants bouddhistes, par opposition au *Gandjour*, écrit par le Bouddha lui-même.

TANGIBLEMENT adv. (tan-ji-ble-man — rad. *tangible*). D'une façon tangible, d'une manière très-apparente.

TANGRA dieu suprême des Iakoutes.

TANGRUM s. m. (tan-gromm). Résidu de poissons, servant d'engrais.

TANGUIN s. m. (tan-ghain). Fruit d'un arbre de Madagascar, et poison qu'on en retire. Les Malgaches emploient ce fruit dans les épreuves judiciaires.

TANINGES, bourg de France (Haute-Savoie). V. TANNINGES.

TANISAGE s. f. (ta-ni-za-je — rad. *taniser*). Action de taniser.

TANISER v. a. ou tr. (ta-ni-zé — rad. *tanin*). Ajouter du tan, du tanin à une poudre, à un liquide. ‖ On écrit aussi TANNISER.

TANKITE s. f. (tan-ki-te). Minér. Corps analogue à l'anorthite ou à l'andalousite, trouvé en Norvége.

TAN-KOUAN, dieu chinois qui préside à la foudre et à la pluie.

* **TANMANAK** s. m. — Encycl. Vieillot a fait de ce passereau le type d'un genre qu'il désigne sous le nom de phibalure. Le nom d'apparence barbare que nous lui donnons ici, et que lui donnent de préférence les naturalistes, a été créé par Temminck, qui, reconnaissant à cet oiseau des caractères, les uns propres aux tangaras, les autres particuliers aux manakins, a voulu rappeler dans le nom de l'oiseau cette double affinité. On sait que ce procédé de dénomination, souvent suivi par Buffon, est aujourd'hui abandonné; mais quelques-uns des noms ainsi formés n'ont pas moins subsisté.

Le genre *tanmanak* est caractérisé comme il suit : bec court, épais, convexe en dessus, à mandibule supérieure légèrement échancrée vers la pointe, à narines basales, latérales, couvertes d'une membrane; pieds médiocres, à doigts antérieurs soudés à leur base; ailes médiocres, à première et deuxième rémiges plus longues; queue longue, grêle, très-fourchue.

On ne connaît qu'une espèce de ce genre, le *tanmanak* flavirostre, qui habite le Brésil. Il a le dessus du corps brun, avec des raies transversales noires et vertes, le dessus de la tête brun et noir, avec une belle aigrette mobile d'un roux doré; le cou et le dessous du corps mêlés de brun, de noir et de blanc; le haut de la gorge jaune doré; les ailes brunes, bordées de verdâtre; la queue noire bordée de vert.

* **TANNAY**, ville de France (Nièvre), ch.-l. de cant., arrond. et à 13 kilom. de Clamecy; pop. aggl., 1,174 hab. — pop. tot., 1,373 hab.

TANNÉCORTÉPINIQUE adj. (tann-né-kor-té-pi-ni-ke — de *tannin*; du lat. *cortex*, écorce, et de *pin*). Chim. Se dit d'un acide retiré de l'écorce des sapins d'Ecosse.

TANNÉNITE s. f. (tann-né-ni-te — de *Tannenbaum*, nom de lieu). Minér. Sulfobismuthure de cuivre, trouvé à Tannenbaum, en Saxe, et au Chili.

TANNIN s. m. (ta-nain). V. TANIN, au tome XV du *Grand Dictionnaire*.

* **TANNINGES** ou **TANINGES**, bourg de France (Haute-Savoie), ch.-l. de cant., arrond. et à 21 kilom. de Bonneville, sur le Foron; pop. aggl., 823 hab. — pop. tot., 2,397 hab.

TANNOPINIQUE adj. (tann-no-pi-ni-ke — de *tannin*, et de *pin*). Chim. Se dit d'un acide qu'on extrait des aiguilles du pin d'Ecosse, au printemps.

TANNOXYLIQUE adj. (tann-no-ksi-li-ke — de *tannin*, et de *oxylique*). Chim. Se dit d'un acide produit par l'oxydation de l'acide gallique sous l'influence des alcalis.

TANQUAM ÆGRI SOMNIA (*Comme les rêves d'un malade*, Passage d'Horace (*Art poétique*, v. 7). Il compare l'œuvre d'un mauvais poëte aux révasseries incohérentes d'un malade, dont le cerveau fatigué par la fièvre est rempli d'idées vagues et sans suite.

« Le procureur du roi et le médecin échangèrent un regard expressif; ce dernier, se rapprochant du blessé, lui prit le bras et lui tâta le pouls : *Ægri somnia*, dit-il en s'adressant au magistrat. »

CH. DE BERNARD.

« Abdiquons nous-même entre les mains des disciples de Spinoza notre réalité et consentons à devenir moins qu'un rapport, moins qu'un phénomène. Mettons ce monde avec ses soleils au-dessous de l'importance d'une bulle de savon : *Ægri somnia*. »

JULES SIMON.

Plusieurs éditions d'Horace portent VELUT ÆGRI SOMNIA, au lieu de *tanquam ægri somnia*.

TANZIMAT s. m. (tan-zi-ma — mot turc). Sorte de loi constitutionnelle proclamée par le sultan Abdul-Medjid en 1856, et qui avait pour but d'introduire d'importantes réformes dans toutes les branches de l'administration en Turquie.

TAPAGEUSEMENT adj. (ta-pa-jeu-ze-man — rad. *tapageur*). D'une manière tapageuse.

TAPINOME s. m. (ta-pi-no-me). Entom. Espèce de fourmi, appelée aussi FOURMI ERRATIQUE.

TAPIOLITE s. m. (ta-pi-o-li-te). Minér. Variété de tantalite, trouvée à Sukula, en Finlande.

* **TAPON** s. m. — Droit sur la transmission des propriétés domaniales, en Turquie.

TAPOTEUR s. m. (ta-po-teur — rad. *tapoter*). Celui qui tapote; peintre qui procède par petits coups de brosse.

TAPURIENS ou **TAPYRES**, ancien peuple qui occupait le territoire où se trouve aujourd'hui le Tabaristan, province de Perse.

* **TAQUE** s. f. — Espèce de clou.

TAQUIER s. m. (ta-kié — rad. *taque*). Cloutier.

* **TARA** s. m. — Pathol. Maladie contagieuse observée sur les bords du fleuve Irtisch, dans la ville de Tara, en Sibérie.

TARABISCOTÉ, ÉE adj. (ta-ra-bi-sko-té). Où l'on a fait des ornements appelés tarabiscots : *Les boiseries du salon sont* TARABISCOTÉES.

TARANTASS s. m. (ta-ran-tass). Sorte de voiture rustique à quatre roues, en Russie.

* **TARARE**, ville de France (Rhône), ch.-l. de cant., arrond. et à 30 kilom. de Lyon, sur la Turdine; pop. aggl., 13,563 hab. — pop. tot., 14,383 hab. Fabriques de mousselines.

* **TARASCON**, ville de France (Bouches-du-Rhône), ch.-l. de cant., arrond. et à 20 kilom. N. d'Arles, sur la rive gauche du Rhône; pop. aggl., 6,824 hab. — pop. tot., 10,409 hab.

* **TARASCON**, ville de France (Ariége), ch.-l. de cant., arrond. et à 20 kilom. S. de Foix, au confluent du Vicdessos et de l'Ariége; pop. aggl., 1,325 hab. — pop. tot., 1,607 hab.

* **TARBÉ DES SABLONS** (Eugène). — Il est mort à Paris en novembre 1876.

TARBÉ DE VAUXCLAIRS (Jean-Bernard), ingénieur des ponts et chaussées, pair de France, né à Sens en 1767, mort à Paris en 1842. Il était fils de l'ingénieur Pierre-Hardouin Tarbé. A quatorze ans, il entra à l'Ecole des ponts et chaussées. Afin qu'il complétât ses études théoriques par la pratique, il fut envoyé en mission en Bretagne (1784), à Rouen, à Cherbourg (1786), puis il suivit Alexandre de Lameth en Russie, où il fut présenté à l'impératrice Catherine II. De retour en France, Tarbé fut nommé sous-ingénieur, d'abord à Verdun, puis à Sedan et à Saint-Florentin (Yonne), où il se maria en 1793 et passa six ans. En l'an VII, il fut l'objet d'une dénonciation qui n'eut d'autre résultat que de le faire envoyer à Reims, ce qui était un avancement. Après le 18 brumaire, Tarbé demanda à être employé dans le génie maritime. Chargé de surveiller les ouvrages des ports de Dieppe et du Tréport, il fit preuve d'une rare capacité et fut nommé, en 1802, ingénieur en chef du port de Brest. Peu après, il adressait au gouvernement des rapports sur les améliorations dont ce port était susceptible et sur un ensemble de travaux qu'il jugeait nécessaires. Il prit en outre l'initiative d'un assez grand nombre de mesures administratives utiles. En récompense des services qu'il rendit, il fut appelé, en 1807, au poste d'inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées et chargé de la division de Lille, une des plus importantes de l'Empire. Il présida alors à l'exécution d'immenses travaux, devint en 1809 membre de la commission des travaux de défense d'Anvers et de l'Escaut et accompagna Napoléon Ier dans son voyage de Belgique et de Hollande (1810), puis dans la visite qu'il fit aux travaux de Cherbourg. Il gagna complétement alors la confiance du chef de l'Etat, qui le fit appeler à diverses reprises à Saint-Cloud et aux Tuileries. Napoléon ayant formé le gigantesque dessein d'unir la Baltique à la Seine par un canal, chargea, le 1er janvier 1811, M. Tarbé de diriger et d'exécuter ce projet. Il reçut ensuite la mission d'organiser le service des ponts et chaussées à Hambourg, à Brême, à Lubeck, fut nommé, en 1812, inspecteur général des ponts et chaussées et devint membre du conseil des travaux maritimes, ainsi que du conseil de perfectionnement de l'Ecole polytechnique. Tarbé, qui avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur par Napoléon en 1808, reçut de Louis XVIII des lettres de noblesse en 1816, avec l'autorisation d'ajouter à son nom celui de Vauxclairs. Vers cette époque, il devint vice-président du conseil des ponts et chaussées et fut nommé commissaire du roi pour veiller à l'achèvement des canaux de l'Ourcq et de Saint-Denis et pour l'ouverture du canal Saint-Martin. En 1817, il fut attaché, comme maître des requêtes, au conseil d'Etat, où il rendit les plus grands services. Onze ans plus tard, il fut nommé conseiller d'Etat, et il conserva ces fonctions jusqu'en 1836. A cette époque, il fut promu commandeur de la Légion d'honneur. Appelé le 3 octobre 1837 à siéger à la Chambre des pairs, il succéda en 1839 à Prony comme directeur de l'Ecole des ponts et chaussées. Tarbé de Vauxclairs s'éteignit à l'âge de soixante-seize ans. Outre des mémoires, on lui doit : *Dictionnaire des travaux publics, civils, maritimes et militaires considérés dans leurs rapports avec la législation, l'administration et la jurisprudence* (1835, in-8°).

* **TARBES**, ville de France (Hautes-Pyrénées), ch.-l. du départ. et de 2 cant., à 849 kilom. de Paris, sur la rive gauche de l'Adour; pop. aggl., 18,336 hab. — pop. tot., 21,293 hab. L'arrond. compte 11 cant., 195 comm., 110,198 hab.

* **TARDETS** ou **TARDETS-SORHOLUS**, bourg de France (Basses-Pyrénées), ch.-l. de cant., arrond. et à 13 kilom. S. de Mauléon; pop. aggl., 763 hab. — pop. tot., 1,036 hab.

TARDIEU (Augustin), homme politique français, né à Arles en 1828. En sortant du collége, il entra dans la marine, puis il s'engagea dans les chasseurs d'Afrique. En 1853, M. Tardieu quitta le service, revint dans sa ville natale et s'occupa d'agriculture. Membre du conseil municipal d'Arles depuis 1865, du conseil général des Bouches-du-Rhône depuis 1869, M. Tardieu, qui était bien connu pour ses opinions républicaines, fut élu maire d'Arles après la révolution du 4 septembre 1870. Aux élections du 8 février 1871, il obtint 45,851 voix sans être élu; mais, lors des élections complémentaires du 2 juillet suivant, M. Tardieu fut élu député des Bouches-du-Rhône à l'Assemblée nationale par 51,800 voix. Il alla siéger à l'extrême gauche, vota pour le retour de la Chambre à Paris, contre la pétition des évêques, contre le maintien de l'état de siége, pour M. Thiers le 24 mai 1873 et fit une opposition constante au gouvernement de combat, qui le révoqua de ses fonctions de maire en janvier 1874. Il se prononça contre l'érection de l'église du Sacré-Cœur, pour la liberté des enterrements, contre le septennat, la loi des maires, le cabinet de Broglie, qu'il contribua à renverser, pour la constitution du 25 février 1875, contre la loi sur l'enseignement supérieur, etc. Le 20 février 1876, M. Tardieu posa sa candidature dans l'arrondissement d'Arles. Dans une circulaire, il expliqua pourquoi lui, républicain avancé, il avait voté la constitution qui prêtait le flanc à tant de critiques. « J'ai voté cette constitution, dit-il, parce qu'à mon sens il y avait péril en la demeure, parce qu'il fallait à la France un gouvernement définitif, parce qu'enfin vos vœux comme les miens étaient pour la République. Or, la constitution du 25 février est républicaine. » Elu député par 9,764 voix, il reprit sa place à l'extrême gauche, vota pour l'amnistie, pour la proposition Laisant, pour la suppression du traitement des aumôniers, contre les menées cléricales, etc. Le 18 mai 1877, il signa la protestation des gauches contre le message présidentiel, puis il fit partie des 363 qui votèrent, le 19 juin, l'ordre du jour contre le ministère de Broglie-Fourtou. Après la dissolution de la Chambre, M. Tardieu se présenta devant les électeurs d'Arles. Combattu avec acharnement par l'administration, il échoua avec 8,414 voix contre M. de Cadillan, candidat légitimiste et officiel, qui obtint 11,321 voix. Mais la Chambre des députés invalida l'élection de ce dernier, comme entachée de pression et de manœuvres frauduleuses, et, dans un nouveau scrutin qui eut lieu le 3 mars 1878, M. Tardieu fut réélu député. Il a été réintégré dans ses fonctions de maire d'Arles, et il est président du conseil général des Bouches-du-Rhône.

TARDY DE MONTRAVEL, marin français, né à Vincennes en 1811, mort à Elbeuf en 1864. Son père, officier d'artillerie, le fit entrer à l'Ecole navale, d'où il sortit avec le grade d'aspirant en 1829. De 1837 à 1840, il fit partie de la campagne de découvertes dirigée par Dumont-d'Urville. Embarqué sur la *Zélée*, qui naviguait de conserve avec l'*Astrolabe*, il fut chargé des observations astronomiques et de l'hydrographie générale. En 1842, le lieutenant Tardy de Montravel alla continuer au Brésil l'œuvre nautique du contre-amiral Roussin. Après avoir exploré la côte septentrionale de ce pays et l'Amazone sur une longueur de 800 kilom., il revint en France en juillet 1845. Les résultats de sa mission furent consignés dans deux volumes d'*Instructions* et dans un atlas de 15 cartes. Promu capitaine de corvette en 1846, Tardy de Montravel reçut, en 1847, le commandement de l'*Astrolabe*, avec mission de continuer l'exploration de l'Amazone, puis de faire des reconnaissances dans les bassins de la Plata et du Parana. Arrivé à l'embouchure de l'Amazone, il s'en vit refuser l'entrée par les Brésiliens. Il se dirigea alors vers la Plata, et il y rejoignit le contre-amiral Le Prédour. En 1851, il reçut le grade de capitaine de vaisseau. Envoyé dans l'extrême Orient, il fit une campagne dans les mers de l'Inde et de la Chine, puis il prit possession de la Nouvelle-Calédonie, où il jeta les assises d'un nouvel établissement colonial et où il eut à lutter contre les indigènes, adonnés à l'anthropophagie et avides de carnage. Il adressa sur cette utile et intéressante entreprise des rapports au ministre de la marine, rapports dont des extraits furent insérés au *Moniteur universel* en octobre 1854 et en janvier 1855. En quittant la Nouvelle-Calédonie, le capitaine Tardy de Montravel parcourut les côtes de la Tartarie et de la mer d'Okhotsk, et il revint à Brest en octobre 1856. En 1859, il fut nommé gouverneur de la Guyane française, et promu quelque temps après contre-amiral. Sa robuste constitution ne put résister à l'action délétère du climat de cette colonie. Après une pénible tournée dans le Maroni, il revint à Cayenne, gravement malade (mars 1864), et il dut demander un congé qui lui fut accordé. Il revint alors en France, se rendit à Elbeuf et y succomba le 5 octobre suivant. Outre d'intéressants rapports, on lui doit des *Considérations générales sur la Guyane française*, insérées dans les *Annales maritimes* (1847), et *Instructions sur la Nouvelle-Calédonie*, *les mers du Japon et la mer d'Okhotsk* (1857, avec pl.).

TARENTAISE, province de l'ancienne Savoie, qui avait pour chef-lieu Moutiers, et qui fait aujourd'hui partie du département de la Savoie. L'évêque de Moutiers prend encore souvent le titre d'évêque de la Tarentaise.

* **TARGET** (Paul-Louis), journaliste et homme politique français. — Dans un discours qu'il prononça au concours agricole de Livarot en septembre 1875, M. Target s'attacha à démontrer que l'Assemblée nationale avait fait œuvre de sagesse en votant la constitution du 25 février, en organisant un gouvernement qui, dans la situation faite à la France, pouvait seul contribuer efficacement à l'apaisement des esprits. Après la dissolution de l'Assemblée, il posa sa candidature à la Chambre des députés dans l'arrondissement de Lisieux. Dans sa profession de foi, M. Paul Target déclara qu'il défendrait sans arrière-pensée les lois constitutionnelles décrétées par l'Assemblée nationale. Les républicains, qui ne pouvaient avoir aucune confiance dans ce politique ondoyant, choisirent pour candidat M. Lavaley, pendant que les voix des bonapartistes se reportaient sur M. Colbert-Chabannais. L'élection du 20 février 1876 fut sans résultat; mais, au scrutin de ballottage du 5 mars, les électeurs de M. Target, qui avait eu le plus petit nombre de voix, passèrent du côté du candidat bonapartiste et celui-ci fut élu. M. Paul Target continua à remplir ses fonctions diplomatiques à La Haye jusqu'au mois de février 1878. Il fut alors, sur sa demande, admis dans le cadre de disponibilité de son grade, et il revint en France.

TARGIONITE s. f. (tar-ji-o-ni-te). Minér. Galène d'Argenteria, contenant de l'antimoine, du fer, du cuivre et du zinc.

* **TARGON**, bourg de France (Gironde), ch.-l. de cant., arrond. et à 24 kilom. N.-O. de La Réole; pop. aggl., 364 hab. — pop. tot., 1,275 hab.

TARICHEUTE s. m. (ta-ri-keu-te — du gr. *taricheutês*, même sens). Embaumeur.

* **TARN** (DÉPARTEMENT DU). — D'après le recensement de 1876, la population du département du Tarn est de 359,232 hab. Aux termes de la loi constitutionnelle, ce département nomme 2 sénateurs et 5 députés. Dans la nouvelle organisation militaire, il fait partie de la 16e région, 16e corps d'armée, dont le quartier général est à Montpellier. Albi est une subdivision de région et la résidence du général commandant la 64e brigade, 32e division d'infanterie, dont le quartier général est à Perpignan. La 16e brigade d'artillerie, dépendant de ce corps d'armée, tient garnison à Castres et se compose de 2 régiments d'artillerie, d'une école d'artillerie et de 3 compagnies du train.

* **TARN-ET-GARONNE** (DÉPARTEMENT DE). — D'après le recensement de 1876, la population du département de Tarn-et-Garonne est de 221,364 hab. Aux termes de la loi constitutionnelle, ce département nomme 2 sénateurs et 4 députés. Dans la nouvelle organisation militaire, il fait partie de la 17e région, 17e corps d'armée, dont le quartier général est à Toulouse. Montauban est une subdivision de région, le quartier général de la 33e division d'infanterie et la résidence du général commandant la 33e brigade de cavalerie.

TARNOWITZITE s. f. (tar-no-vi-tzi-te — de *Tarnowitz*). Minér. Arragonite trouvée à Tarnowitz, en Silésie, et contenant du carbonate de plomb.

TAROLE s. f. (ta-ro-le). Tambour peu élevé dont le son est clair, mais sans porter très-loin.

TARSALGIE s. f. (tar-sal-jî — de *tarse*, et du gr. *algos*, douleur). Pathol. Douleur du tarse, affection articulaire du pied, qui se développe surtout dans l'âge de l'adolescence et qui paraît être une variété du valgus pied plat douloureux.

TARTARELLE s. f. (tar-ta-rè-le). Bot. Nom vulgaire du rhinanthe crête-de-coq.

* **TARTAS**, ville de France (Landes), ch.-l. de cant., arrond. et à 23 kilom. de Saint-Sever, sur la Midouze; pop. aggl., 1,806 hab. — pop. tot., 2,955 hab.

TARTAUFLE s. f. (tar-tô-fle). Nom donné à la pomme de terre, dans certaines provinces.

TARTERON (Marie-Henri-Ernest DE), homme politique français, né à Sumène (Gard) en 1821. Lorsqu'il eut terminé ses études de droit à Toulouse, il se fit inscrire comme avocat à Montpellier et fut élu en 1848 membre du conseil général du Gard par le canton de Sumène. Sous l'Empire, M. de Tarteron n'attira point sur lui l'attention publique. Elu député à l'Assemblée nationale le 8 février 1871, par 55,848 électeurs du Gard, il alla siéger à l'extrême droite, parmi les légitimistes cléricaux. Il vota pour la paix, les prières publiques, l'abrogation des lois d'exil, le pouvoir constituant, la pétition des évêques, contre le retour de la Chambre à Paris, etc., et il se rangea dans l'opposition contre M. Thiers. Chaud partisan du gouvernement de combat, M. de Tarteron vota toutes les mesures de réaction proposées par le ministère. Il fit partie du comité des Neuf, présidé par Changarnier et chargé par les groupes de la droite de préparer la restauration du trône avec le comte de Chambord. Après l'échec de cette entreprise, il vota le septennat, la loi des maires, se prononça pour le cabinet de Broglie le 16 mai 1874, contre l'ordre du jour septennaliste Paris, contre les propositions Périer et Maleville, contre la constitution du 25 février 1875, pour la loi sur l'enseignement supérieur, etc. Après la dissolution de l'Assemblée nationale, il se porta candidat au Sénat dans le Gard (30 janvier 1876); mais il échoua et il rentra alors dans la vie privée.

TARTIBOULOTE s. f. (tar-ti-bou-lo-te). Nom donné au salsifis des prés, dans certaines provinces.

TASMANIEN, ENNE, s. et adj. (ta-sma-ni-ain, è-ne — rad. *Tasmanie*). Qui est né dans la Tasmanie, ou qui y réside; qui se rapporte à cette terre ou à ses habitants.

TASMANITE s. f. (ta-sma-ni-te — rad. *Tasmanie*). Minér. Substance organique fossile, trouvée dans la rivière de Mersey, en Tasmanie.

TASSILLON, duc de Bavière. V. THASSILON, dans ce *Supplément*.

* **TASSIN** (Pierre), homme politique français. — Porté par les républicains candidat à la députation dans la 2e circonscription de Blois le 20 février 1876, il fut élu par 9,907 voix contre M. de Sers, monarchiste, et il alla reprendre sa place à gauche. M. Tassin vota constamment avec la majorité républicaine, qui fit preuve de tant d'esprit politique et de sagesse, et il se prononça notamment contre les menées cléricales le 4 mai 1877. Le 18 du même mois, il signa la protestation des gauches contre le message du président de la République qui recommençait le gouvernement de combat, et, le 19 juin, il fit partie des 363 qui votèrent un ordre du jour de défiance contre le cabinet de Broglie-Fourtou. Après la dissolution de la Chambre, M. Tassin se représenta devant les électeurs de la 2e circonscription de Blois, et, malgré les attaques violentes de l'administration, il fut réélu député, le 14 octobre 1877, par 10,062 voix contre 4,760 données à M. de Sers, candidat officiel et légitimiste. Il reprit sa place dans les rangs de la majorité républicaine, avec laquelle il a constamment voté.

TATAMAQUE s. m. (ta-ta-ma-ke). Bot. Arbre des colonies. Syn. de TAKAMAKA.

TATITCHEV (Basile-Nikitich), historien russe, né en 1686, mort en 1750. Il fut officier d'artillerie, remplit diverses missions en Sibérie et en Suède, fut nommé grand maître des cérémonies de la cour en 1723, directeur général des mines en 1734, conseiller privé en 1737, et enfin gouverneur d'Astrakhan. Il laissa inachevée une *Histoire de Russie*, qui fut publiée après sa mort, sur l'ordre de Catherine, en 4 vol. in-4°.

* **TAU** s. m. — Entom. Nom d'une espèce de bombyx.

* **TAULÉ**, bourg de France (Finistère), ch.-l. de cant., arrond. et à 7 kilom. de Morlaix; pop. aggl., 647 hab. — pop. tot., 2,801 hab.

* **TAULIGNAN**, bourg de France (Drôme), cant. de Grignan, arrond. et à 27 kilom. de Montélimar, sur un plateau de la rive droite du Lez; pop. aggl., 1,248 hab. — pop. tot., 2,310 hab.

* **TAUPE** s. f. — Encycl. *Taupe marine*. On appelle ainsi un appareil à l'aide duquel on